



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 71624

## Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la politique du Gouvernement en faveur de l'intégration sociale des personnes handicapées. Cette intégration passe souvent par l'accès au logement. Malheureusement, trop peu de logements sont aménagés. Aussi sont-ils peu accessibles aux personnes handicapées qui, de surcroît, peuvent se heurter au refus des propriétaires de leur louer des biens. Cette intégration se fait également par un accès aux administrations. Or, celles-ci sont rarement équipées pour permettre aux personnes handicapées, notamment à mobilité réduite, d'y accéder. Les rampes d'accès sont très rares de même que les sanitaires aménagés. Il lui demande donc quelles mesures elle entend proposer afin de faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées, notamment au regard de l'accès au logement et de l'accessibilité des administrations centrales ou territoriales.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71624

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** famille, enfance et personnes handicapées

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2002, page 144